



## Déclaration du CSEE sur

# La nouvelle politique de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels

*approuvée par le Bureau IE/CSEE le 22/10/2010*

### President

#### Président

Ronnie Smith

### Vice-Presidents

#### Vice-Présidents

Paul Bennett

Odile Cordelier

Jörgen Lindholm

Ulrich Thöne

### General Secretary

#### Secrétaire Général

Martin Rømer

### Treasurer

#### Trésorier

Walter Dresscher

Par cette déclaration, le CSEE souhaite donner son avis sur la nouvelle stratégie EFP développée dans la *communication de la Commission au Parlement européen [...] : Donner un nouvel élan à la coopération européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels pour appuyer la stratégie Europe 2020* et dans le *projet de conclusions du Conseil [...] sur les priorités en vue d'une coopération européenne renforcée en matière d'enseignement et de formation professionnels pour la période 2011-2020*.

Il est inhabituel que la communication et le projet de conclusions adoptent un agenda actualisé pour la prochaine décennie en relançant le processus de Copenhague, compte tenu du fait qu'une réunion ministérielle indépendante avait précédé le processus de Copenhague. Cette situation amène le CSEE à se demander si les États membres ne devraient pas plutôt engager de nouvelles discussions sur l'EFP et éviter une éventuelle centralisation des systèmes d'EFP nationaux. En sa qualité de syndicat européen d'enseignants représentant 4,5 millions d'enseignants et 110 organisations membres, le CSEE s'attendrait à ce que des recommandations émanent directement des États membres et lui demandent de participer à la modernisation de l'EFP. Par ailleurs, le CSEE tient à faire remarquer à la Commission européenne que les initiatives parallèles actuelles sur l'EFP suscitent également une certaine confusion parmi les parties prenantes à l'EFP. Les activités qui se déroulent actuellement dans le cadre du processus de Copenhague devraient se concentrer sur un nombre restreint de questions, de telle sorte que les résultats soient opérationnels et pas uniquement complémentaires, voire qu'ils ne chevauchent d'autres éléments du processus.

Le CSEE souscrit à l'objectif d'améliorer le statut de l'EFP en le modernisant et en promouvant son attractivité pour les enseignants et les étudiants. Cependant, l'égalité et l'équité doivent aussi être prises en compte. Compte tenu des investissements dans l'EFP, le CSEE n'est pas satisfait par le projet de conclusions, qui ne soutiennent pas la fourniture de ressources supplémentaires dans ce domaine, en dépit du fait que l'EFP doit devenir un «EFP de classe mondiale»<sup>1</sup>. En l'absence de fonds supplémentaires pour étudier et suivre une formation, les périodes de mobilité des apprenants et des professionnels de l'EFP ne pourront pas être assurées et la qualité de l'enseignement, élément essentiel d'un système d'EFP attrayant, ne pourra pas être améliorée.

Du point de vue du CSEE, l'EFP et les systèmes d'enseignement doivent d'abord et surtout répondre aux besoins individuels et pas uniquement aux demandes émanant du marché du travail. Par conséquent, le CSEE est en désaccord avec l'approche élaborée dans le projet de conclusions et dans la communication, lesquels décrivent un EFP orienté vers l'esprit

<sup>1</sup> *Projet de conclusions du Conseil [...] sur les priorités en vue d'une coopération européenne renforcée en matière d'enseignement et de formation professionnels pour la période 2011-2020.*

d'entreprise, l'entreprise et l'industrie et qui doit être transformé afin de répondre aux besoins du marché du travail. Des partenariats revêtant la forme de «conseils sur les compétences», qui assurent uniquement le suivi et la prévision des besoins du marché du travail et développent des profils de compétences, des programmes d'études et une certification axés sur le marché du travail, se concentreraient sur l'adaptation technique de l'EFP au marché du travail plutôt que de soutenir l'individu afin qu'il reçoive la meilleure éducation possible. Le CSEE veut également souligner l'importance de la validation de l'apprentissage non formel et informel, qui est essentielle pour la réinsertion à la fois dans le marché du travail et dans la société.

Le CSEE se réjouit du fait que la Commission européenne insiste sur le rôle des enseignants et des formateurs dans la modernisation de l'EFP et sur la manière dont ils sont recrutés, sur leur développement professionnel et sur leur statut dans la société. Cependant, le CSEE tient à souligner que ni les programmes de cours ni la formation initiale et continue des enseignants ne peuvent satisfaire parfaitement les besoins du marché du travail. Le vieillissement de la population enseignante en Europe ne signifie pas nécessairement que la formation initiale et continue doit se centrer sur un apprentissage basé sur l'entreprise plutôt que sur une approche holistique de la profession.

Enfin, le CSEE tient à souligner l'importance du rôle des partenaires sociaux. Ceux-ci devraient jouer un rôle majeur dans la relance du processus de Copenhague. Jusqu'à présent, le processus a été beaucoup trop guidé par des initiatives «sommet-base», ce qui explique peut-être pourquoi la mise en œuvre des réformes a été qualifiée de lente.

*Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) représente 110 syndicats d'enseignants des pays de l'UE et de l'AELE, et plus de 5,5 millions d'enseignants de tous les niveaux du secteur de l'éducation. Le CSEE est membre du Groupe de coordination «Éducation et formation» (GCEF) et en sa qualité de fédération industrielle européenne de l'éducation, il est membre de la CES. Il constitue une organisation autonome dans le cadre de la Structure paneuropéenne de l'Internationale de l'éducation.*